

***Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'administration de l'Association québécoise de reining tenue le mercredi 7 février 2007, au Motel Le Transit du Mont St-Hilaire.***

Étaient présents : Christian Tremblay, Gaëtan Laroche, Philippe David, Serge Primeau, Marie-Josée Paquette et Linda Amatuzio, sous la présidence de Jean-Martin Donais.

Étaient absents : Karelle Naud (absence motivée); Mike Lees

Était personne ressource invitée : Johanne Plamondon.

## **1. Ouverture de l'assemblée**

Sur constatation du quorum, il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Gaëtan Laroche et résolu unanimement que l'assemblée soit ouverte à 19h03.

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Marie-Josée Paquette, appuyé par Serge Primeau et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit adopté en laissant le point Varia ouvert jusqu'à la fin de la réunion :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du dernier procès-verbal du 17 janvier 2007
4. Affaire découlant du procès-verbal
5. Rapport du président
6. Correspondance (reçue et envoyée par le secrétariat et/ou administrateurs)
7. Retour sur l'assemblée générale annuelle 2007
8. Retour sur le party de fin d'année
9. Distribution des comités
  - (a) Concours Hippiques
  - (b) Clinique???
  - (c) Journée sociale
  - (d) Derby et Snaffle-Bit
  - (e) Futurité
  - (f) Affiliés 2007
  - (g) Jeunes et Débutants
  - (h) Info-Rein
  - (i) Commanditaires
  - (j) Party de fin d'années
10. Distribution des dossiers
  - (a) Encan de saillie?
  - (b) Secrétariat, communication aux membres et site web
  - (c) Reining-Canada

11. Varia
  - (a) Bureau des Gouverneurs
  - (b) Vidéo
  - (c) Show Manager
  - (d) Freestyle 2007
  - (e) Cartes de membres
  - (f) Revenir sur les comités
12. Date de la prochaine assemblée
13. Levée de l'assemblée

### **3. Lecture et adoption du dernier procès-verbal du 17 janvier 2007**

Il est proposé par Gaëtan Laroche, appuyé par Christian Tremblay et résolu unanimement que le procès-verbal de la réunion du 17 janvier 2007 soit approuvé en apportant les modifications suivantes :

- a) En page 3 au point 7 : correction orthographique « ...aux membres du CA.»
- b) En page 4 au point 10 : Remplacer par la phrase suivante : « Une entente de trois ans avec deux autres années d'option durant lesquelles AQR doit tenir au moins quatre concours. »
- c) En page 5 au point 12 : Remplacer par la phrase suivante : « Aucune décision n'a cependant été prise à ce sujet, laissant le soin au futur CA de régler le cas.
- d) En page 5 au point 13 (a) : Modifier l'extrait suivant : « ...siège social **de** St-Émile. » pour « ...siège social **à** St-Émile. »
- e) En page 5 au point 13 (a) : La proposition doit être lue de la façon suivante : « Il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Gaëtan Laroche, que les règlements généraux de AEQR soient adoptés tels que modifiés. » Adopté sur division : 1 voix contre.

### **4. Affaires découlant du procès-verbal**

- a) Jean-Martin Donais communiquera avec Gilles Bergeron pour savoir si Yvan Brodeur continuera à assister la trésorerie de AQR et AEQR.
- b) Concernant le concours des « Affiliés », Gaëtan Laroche a parlé à Debbie Drinko (NRHA) et elle va lui faire parvenir les documents à compléter pour tenir le concours des « Affiliés » en 2008. Par contre, Serge Primeau, qui a aussi téléphoné NRHA, nous informe que, pour tenir ce concours dès 2007, il y a deux possibilités :

- 1- Il faut préparer un document justifiant que le concours serait mieux présenté s'il était organisé par AQR au lieu d'Hamilton tel que prévu.
- 2- Que le club de l'Ontario se retire de l'organisation (2007).

Serge Primeau a aussi appelé John Thompson, président de ORHA, pour l'informer des intentions de AQR de poser sa candidature pour tenir le concours des affiliés pour les saisons 2008-2009. M. Thompson dit aussi qu'il n'est pas question que ORHA se retire de l'organisation 2007.

Gaëtan Laroche est prêt à agir comme chef d'équipe lors du prochain concours des affiliés à Hamilton l'automne prochain.

## **5. Rapport du président**

Rien à signaler

## **6. Correspondance (reçue et envoyée par le secrétariat et/ou administrateurs)**

- a) Manon Jones, de la FEQ, a demandé à Jean-Martin Donais de rencontrer Richard Mongeau. Gaëtan ira rencontrer ce dernier.
- b) Christian Tremblay et Gaëtan Laroche ont assisté à l'AGA de AQQH. Ils nous font un bref compte-rendu.
- c) Suite à la réception d'une lettre de démission de Mike Lees, administrateur de l'AQR, il est proposé par Gaëtan Laroche, appuyé par Philippe David et résolu unanimement que la lettre de démission de Mike Lees soit acceptée. Le CA verra à nommer un remplaçant(e) pour compléter le mandat de M. Lees d'ici à la prochaine AGA.

## **7. Retour sur l'assemblée générale annuelle 2007**

Le président a demandé aux membres du CA d'exprimer leurs impressions de la dernière AGA tenue le 20 janvier 2007.

En résumé, les membres ont indiqué avoir apprécié la réunion. On a souligné l'excellent taux de participation des gens et aussi la qualité du rapport du président qui brillait par sa transparence. Le président a, quant à lui, exprimé sa déception de ne pas avoir réussi à atteindre davantage les membres; il s'attendait à avoir plus de « feed-backs » suite au rapport qu'il a présenté.

Pour terminer, on a ajouté que le cocktail après la réunion avait été une bonne idée pour faire une transition avant le souper.

20h : Une pause est prise. Linda Amatuzio arrive à ce moment-ci.

20h15 : Reprise de la réunion.

Comme notre AGA s'est soldé par un manque d'un administrateur à être élu, Christian Tremblay prend la parole pour faire la proposition suivante :

Il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Serge Primeau et résolu unanimement que Johanne Plamondon occupe le poste d'administrateur de l'AQR laissé vacant lors de l'assemblée générale. Mme Plamondon accepte et devient administratrice pour une durée de deux (2) ans.

## **8. Retour sur le party de fin d'année**

Voici en résumé les observations et suggestions des membres du CA :

- a) Certains membres indiquent que la soirée s'est terminée abruptement.
- b) On exprime aussi l'idée de toujours faire notre propre party de fin d'année à l'avenir; donc ne s'associer à personne pour faire cet événement.
- c) Inviter les commanditaires sera une priorité lors du prochain party. Ne pas oublier aussi nos bénévoles les plus actifs lors de nos concours.

## **9. Distribution des comités**

- a) **Concours hippiques** : Jean-Martin Donais, Serge Primeau et Gaëtan Laroche.
- b) **Clinique** : Christian Tremblay, Marie-Josée Paquette, Linda Amatuzio et Gaëtan Laroche.

La date du samedi 28 avril 2007 est fixée pour la tenue de la clinique. Christian Tremblay propose une clinique qui s'adresse aux jeunes et aux débutants. Les sujets suivants seraient abordés : Comment préparer son cheval et comment présenter un cheval.

Les cliniciens suivants ont été suggérés : Dany Tremblay, Sophie Laverdière, Réjean Lévesque, Lee Roy Dagenais et Lise Roy.

L'endroit reste à déterminer.

Une affiche des activités de l'AQR (journée sociale et clinique) devra être préparée avant la tenue de la prochaine assemblée du CA.

c) **Journée sociale** : Gaëtan Laroche, Johanne Plamondon et Serge Primeau.

La date du 12 mai 2007 est retenue. L'endroit suggéré : Le Parc Équestre de Blainville. On suggère qu'il y ait l'habituelle « 1<sup>ère</sup> épreuve à vie » pour ceux et celles qui n'ont jamais participé à une épreuve AQR. Jean-Martin sera le juge de cette épreuve.

d) **Derby et Snaffle-Bit** : Serge Primeau, Gaëtan Laroche et Jean-Martin Donais.

e) **Futurité** : Jean-Martin Donais, Serge Primeau et Gaëtan Laroche

f) **Affiliés 2007** : Serge Primeau

g) **Jeunes et Débutants** : Marie-Josée Paquette et Linda Amatuzio

h) **Info-Rein** : Linda Amatuzio, Philippe David, Johanne Plamondon et Nathalie Richer.

i) **Commanditaires** : Philippe David et Jean-Martin Donais.

Serge Primeau suggère que l'on prépare une pochette de presse pour présenter nos activités aux commanditaires éventuels.

Le nom de Denis Quenneville (Voyages Action de Beloeil) a été avancé comme commanditaire potentiel : Gaëtan Laroche s'en occupera.

Le programme « Sports Loisirs » de la FEQ a aussi été identifié comme source possible de financement de nos activités. Gaëtan Laroche fera les démarches nécessaires, l'automne prochain, pour nous informer de ce programme.

j) **Party de fin d'année** : Karelle Naud (*à confirmer*)

<b>10. Distribution des dossiers</b>
--------------------------------------

a) **Encan de saillie** : Gaëtan Laroche et Serge Primeau

Il a été convenu que l'encan de saillie aurait lieu cette année. On devrait faire les contacts avec les étalonniers le plus tôt possible pour pouvoir faire la publicité à tous les événements ainsi que dans nos communications aux membres. Serge Primeau s'occupera de la portion publicité.

Il a été convenu de limiter le nombre d'étalons venant de l'extérieur et aussi de peut-être fixer un pourcentage minimum du tarif annoncé. Par contre, le nombre d'étalons locaux ne sera pas limité.

b) **Secrétariat, communication aux membres et site web** : Gaëtan Laroche et Johanne Plamondon

c) **Reining Canada** : À déterminer

## 11. Varia

a) **Bureau des Gouverneurs** :

La modification suivante devra être faite sur les règlements :

Dans la section « *Tâches* », la phrase « *...au moins une (1) semaine avant l'assemblée générale annuelle (AGA) de AQR.* » est remplacée par :

« *Une convocation en bonne et due forme est envoyée. Normalement cette activité se tient dans les heures précédant l'assemblée générale annuelle AQR.* »

b) **Vidéo promotionnel**

Il reste à finaliser le scénario avec le producteur.

c) **Show Manager**

Le président s'informe auprès de Gaëtan Laroche des tâches d'un « show manager ». Parmi les tâches, il y a lieu, entre autres, de préparer un horaire afin de le soumettre au CA, d'envoyer les demandes d'accréditation à NRHA, d'engager les juges, de voir aux réservations de billets d'avion, des réservations d'hôtel, de recruter le personnel requis et de superviser tout ce qui se passe au concours. Le « show manager » est aussi responsable des différents formulaires nécessaires pour les réservations de stalles et les inscriptions d'avance dans certains cas.

d) **Freestyle 2007**

Il est convenu qu'il n'y aura pas d'épreuve « freestyle » en 2007.

e) **Cartes de membre**

Il est proposé par Gaëtan Laroche, appuyé par Serge Primeau et résolu unanimement, que les modifications suivantes relatives aux cartes de membres soient adoptées :

- Il n'y aura plus de carte « *Supporteur* » en 2008
- La catégorie « *À vie* » sera de nouveau offerte à partir de 2008
- Les tarifs suivants seront en vigueur pour l'année 2008

<b>Catégorie</b>	<b>Tarifs</b>
Pro et Non-Pro	\$50,00
Jeune	\$20,00
À vie	\$500,00

f) **Retour sur les comités**

**Concours hippiques :**

- Jean-Martin va faire les démarches pour trouver un photographe.
- Il est proposé par Gaëtan Laroche, secondé par Christian Tremblay et résolu à l'unanimité :

**Proposition 'A'**

a) Que l'épreuve '**Rookie Pro NRHA**' soit inscrite aux épreuves officielles comptant pour le championnat d'année AQR avec une bourse ajoutée de 100 \$ : épreuve tenue en même temps que 'Omnium Limité NRHA'.

b) Que l'épreuve '**Jeune 18 ans et moins AQR**' soit inscrite aux épreuves officielles comptant pour le championnat d'année AQR. Elle est ouverte à tout membre AQR âgé(e) de 18 ans et moins au 1<sup>er</sup> janvier de l'année courante. Cette épreuve est du genre 'Jackpot' sans aucune bourse ajoutée, est tenue en même temps que les épreuves 'Jeune NRHA' et exige la monte à une (1) main avec tout mors légal. Le frais d'inscription est de 10 \$, sans frais de juges ni de secrétariat. Aucun étalon n'est permis dans cette épreuve. Un(e) participant(e) peut inscrire un maximum de trois (3) chevaux et un cheval ne peut être inscrit qu'une fois. Les bourses gagnées dans cette épreuve ne peuvent pas servir pour restreindre la participation à toute autre épreuve AQR.

c) Qu'il est fortement recommandé qu'aucune épreuve de reining ne débute avant 9h00 le matin. L'ordre de passage (tirage au sort) des épreuves débutant à 9h00 (ou plus tôt) sera faite et rendue disponible la veille (soirée précédente).

d) Que la saison des concours NRHA/AQR dont les résultats servent à compiler la participation des membres AQR au Championnat des Affiliés NRHA de l'est du Canada, se termine le 31 août de chaque année de calendrier. Donc, les résultats de tout concours NRHA/AQR débutant le ou après le 1<sup>er</sup> septembre d'une année de calendrier ne peuvent pas servir pour la compilation dudit Championnat. Le

rapport 'North American Circuit Application' soumis à NRHA doit lister seulement les concours tenus avant le 1<sup>er</sup> septembre.

e) Que la participation au championnat de saison AQR d'une épreuve spécifique, nécessite que le cheval ait participé à au moins la moitié de ces épreuves spécifiques tenues au cours de la saison de concours. Si le calcul de cette moitié ne donne pas un chiffre entier, un arrondissement est fait au chiffre supérieur. Exemple:  $7/2 = 3\frac{1}{2}$ , donc 4 participations.

f) Que les épreuves officielles pour le championnat d'année AQR soient :

Omnium NRHA (Open)  
Omnium Intermédiaire NRHA (Intermediate Open)  
Omnium Limité NRHA (Limited Open)  
Rookie Pro NRHA (Pro Rookie)  
Non Pro NRHA (Non Pro)  
Non Pro Intermédiaire NRHA (Intermediate Non Pro)  
Non Pro Limité NRHA (Limited Non Pro)  
Non Pro Limité AQR  
Cheval Novice Omnium NRHA (Open Novice Horse)  
Cheval Novice Non Pro NRHA (Non Pro Novice Horse)  
Rookie Non Pro NRHA (Non Pro Rookie)  
Débutant Non Pro AQR  
Jeune 13 ans et moins NRHA (Youth 13 & under)  
Jeune 14-18 ans NRHA (Youth 14 thru 18)  
Jeune 18 ans et moins AQR

g) Que les règlements, pour le calcul du championnat d'année AQR, soient les suivants :

1. Les épreuves comptabilisées sont celles qui sont approuvées par AQR.
2. Le propriétaire et le concurrent(e) de chaque épreuve comptabilisée doivent tous deux être membres en règle AQR lors de chaque concours approuvé par AQR. Les seules exceptions sont les ÉPREUVES AQR alors que seulement le/la concurrent(e) doit être membre en règle AQR.
3. Les données comptabilisées sont les POINTS (système NRHA) pour les épreuves 'Jeune NRHA' et 'Jeune AQR'. Pour toutes les autres épreuves, les gains (dollars) sont comptabilisés

h) Que les règlements pour promoteur soient les suivants :

1. Toute demande d'approbation doit être soumise au secrétariat AQR au moins 120 jours avant la date prévue pour le concours.

2. Cette demande d'approbation est faite sur le formulaire officiel 'DEMANDE d'APPROBATION AQR' disponible au secrétariat AQR et sur le site Internet AQR.

3. Toutes les ÉPREUVES APPROUVÉES POUR LE CHAMPIONNAT D'ANNÉE AQR doivent être incluses dans la demande d'approbation qui comprend aussi un horaire prévu pour la tenue des épreuves.

4. Toutes les ÉPREUVES APPROUVÉES POUR LE CHAMPIONNAT D'ANNÉE AQR doivent être présentées consécutivement sans la présentation d'épreuves autres que reining. La seule inclusion possible est une ou des épreuves de reining tel que Futurité, Derby, qualifications, etc.

5. Toute demande d'approbation reçue, dans les délais, est étudiée par AQR et sa confirmation est faite à temps pour permettre au promoteur de présenter aussi à NRHA une demande d'approbation au moins 90 jours avant la tenue d'un concours.

6. Le promoteur s'engage à verser, en dollars canadiens, une redevance égale aux sommes perçues (5%) pour NRHA. Une redevance de 5% doit aussi être versée pour les épreuves AQR. Ces redevances AQR sont prises à même le pourcentage retenu par le promoteur et non pas des bourses des concurrent(e)s. De plus, un montant de 1 \$ par inscription doit aussi être remis à AQR. Une copie des résultats complets (tel que soumis à NRHA) avec tous les participant(e)s de chaque épreuve doit aussi accompagner ces redevances qui doivent être reçues dans les dix (10) jours ouvrables suivant la fin du concours.

### **Proposition 'B'**

Étant donné que l'assemblée générale annuelle AQR tenue le 20 janvier 2007 a suspendu l'application du paragraphe d) des règlements de promoteur AQR (adoptés en 2006) pour l'année 2007, Gaëtan Laroche propose que les trois (3) concours NRHA tenus par l'Association Québécoise Quarter Horse (mai, juin et août 2007) soient approuvés par AQR en autant que les conditions suivantes soient respectées. Cette proposition est appuyée par Christian Tremblay. La proposition est adoptée sur division des votes : 5 pour et 3 contre.

1. Toutes les quinze (15) épreuves officielles du championnat AQR soient au programme du promoteur AQQH : ces 15 épreuves ne nécessitent que sept (7) inscriptions à l'horaire car plusieurs sont présentées en même temps.

2. Que toutes les clauses, sauf le paragraphe 4), des règlements du promoteur amendés le 7 février 2007 soient respectées.

3. Que les cartes de membres 2007 AQR soient validées pour les épreuves AQR et que le secrétariat AQQH en fasse la vente si nécessaire et remette à AQR les formulaires d'adhésion ainsi vendus et les argents perçus à cet effet. La remise à AQR se fera en même temps que les autres documents et redevances mentionnés aux Règlements pour Promoteur AQR.

4. Que AQQH suspende aussi pour 2007 son statut d'association affiliée à NRHA. Ainsi la compilation pour la finale Est du Canada des Affiliés NRHA n'utilisera que les résultats des concours NRHA, approuvés AQR, tenus avant le 1<sup>er</sup> septembre 2007.

L'Association Québécoise de Reining (AQR) s'engage d'autre part :

1. À assister AQQH dans la préparation de ses horaires et dans tous les domaines connexes.
2. À faire la promotion des concours NRHA/AQR présentés à Sorel par AQQH, autant sur son site Internet que dans sa publication Info-Rein et que dans ses bulletins électroniques envoyés à ses abonnés que dans tout autre forme de communication que AQR utilisera pour promouvoir la saison des concours 2007 NRHA/AQR.
3. À fournir une personne ressource qui sera présente aux trois concours NRHA/AQR présentés par AQQH.

---

• Concours du 15/16 juin 2007

- L'horaire qui avait été en vigueur au concours de Mike Lees en 2006 servira de modèle.
  - Les patrons et l'horaire devront être déterminés pour la prochaine réunion du CA pour la préparation de l'Info-Rein.
  - Gaëtan Laroche et Nathalie Richer s'occuperont de faire la demande d'accréditation NRHA.
- Il est proposé par Serge Primeau, appuyé par Philippe David et résolu à l'unanimité que le prix de la stalle pour un cheval (présenté par un membre AQR) participant exclusivement à l'épreuve « Jeune AQR » et/ou à l'épreuve « Débutant AQR » soit réduit de 50\$ à chaque concours dont AQR est le promoteur. La réservation de stalle se fera au prix habituel et le crédit sera appliqué lorsque le compte sera acquitté au concours.

- Secrétaires de juges : Gaëtan verra à trouver des secrétaires bénévoles pour 2007.
- Préposé à la barrière : Il a été souligné l'importance d'avoir une personne fiable à la barrière. Ce poste pourrait être rémunéré afin d'avoir un individu attiré officiellement à cette fonction.
- Décorum : Christian Tremblay communiquera avec la Boutique du Harnais pour obtenir des certificats-cadeaux : une partie en commandite et l'autre payée par AQR. Ces certificats-cadeaux seront présentés aux gagnant(e)s des épreuves suivantes : « Jeune AQR », « Débutant AQR » et « Non Pro Lté AQR ». Un grand total de 1 600 \$ en certificats-cadeaux serait ainsi nécessaire. S'il n'y a pas d'égalité pour une épreuve, le certificat-cadeau totalisera 100\$ pour le gagnant; par contre, s'il y a égalité, chaque personne impliquée dans l'égalité, aura un certificat-cadeau de 50 \$.

Johanne Plamondon mentionne que les diverses décorations en mains actuellement accusent beaucoup d'usure : Johanne reçoit le OK pour leur remplacement.

## **12. Date de la prochaine assemblée**

Il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Serge Primeau et résolu unanimement que la prochaine assemblée du CA se tienne le mercredi 14 mars 2007 à 19h au Motel Le Transit à Mont St-Hilaire.

## **13. Levée de l'assemblée**

À 00h15, il est proposé par Linda Amatuzio, appuyé par Marie-Josée Paquette et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

---

Jean-Martin Donais  
Président

---

Nathalie Richer  
Secrétaire exécutive